

- élaborer une loi modèle sur le financement des campagnes électorales et procéder à un examen des textes comparables;
- encourager la diffusion de mesures de contrôle du financement des campagnes électorales dans les divers pays;
- favoriser l'échange d'informations et d'expériences entre les organismes de chaque État membre chargé de superviser des campagnes électorales;
- échanger de l'information et des projets visant à contrer le financement illégal par-delà les frontières nationales;
- promouvoir des réunions entre centres universitaires et d'autres institutions de la société civile dans le but d'analyser des problèmes liés au financement des campagnes électorales;
- tenir une réunion au cours de l'année sur l'évaluation en cours du financement des campagnes électorales;
- demander instamment au Conseil permanent, par l'intermédiaire du Comité des affaires juridiques et politiques, de continuer d'étudier les contributions aux campagnes électorales et de créer un groupe de travail qui s'attaquera à cette question.

Le Canada a également appuyé diverses missions d'observation d'élections du Service pour la promotion de la démocratie de l'OEA. Par l'entremise de l'Agence canadienne de développement international (ACDI), le gouvernement du Canada a contribué régulièrement à ces missions à l'occasion de la tenue d'élections nationales dans des pays sud-américains comme le Pérou, en avril et en mai 2000, le Paraguay, en mai 1999, et le Venezuela, en mai 2000. Pour chacun de ces pays, les missions d'observation ont stimulé le soutien international des élections nationales et, au Venezuela, elles ont également garanti l'impartialité, la fiabilité et l'exactitude du processus électoral.

En 1999, l'ACDI a versé une contribution de 1,5 million de dollars à un projet à Haïti qui visait à dispenser un soutien direct sous forme de matériels et de services au processus électoral. Elle a également accordé un soutien au Bureau de l'ombudsman national du Pérou au titre de son Programme de supervision électorale et à l'ONG péruvienne de surveillance électorale, Transparencia.

Lorsque les élections au Pérou se sont poursuivies conformément au calendrier malgré des allégations d'irrégularités électorales, le ministère canadien des Affaires étrangères et du Commerce international a proposé qu'une mission de haut niveau soit envoyée au Pérou pour y évaluer la situation et pour recommander la voie à suivre. Cette proposition a été adoptée à l'unanimité par les États membres à la 30^e Assemblée générale de l'OEA, tenue à Windsor en juin 2000; plus tard au cours du même mois, une mission de l'OEA a conçu un cadre de renforcement la démocratie au Pérou fondé sur une série de propositions de réformes émanant de